Conseil des droits de l’homme

30e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Ouzbékistan**

Genève, le 9 mai 2018

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La délégation Suisse souhaite la bienvenue à la délégation de l’Ouzbékistan.

La Suisse félicite le gouvernement ouzbèke pour son engagement à améliorer la protection des droits de l’homme de chaque individu dans le cadre de la réforme très ambitieuse qu’il a initié l’année dernière. A ce titre, notre pays encourage la pleine mise en œuvre de l’ensemble de la stratégie de développement 2017 – 2021 de l'Ouzbékistan.

La Suisse note avec satisfaction la libération d’une quinzaine de prisonniers de conscience mais reste préoccupée par la détention de nombreuses personnes ayant exprimé leur opinion politique. **La Suisse recommande au gouvernement ouzbèke de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir l’indépendance et l’impartialité du système judiciaire**.

Notre pays **recommande à l’Ouzbékistan de s’assurer que toute personne, y compris les défenseurs des droits de l’homme et les journalistes, puisse exercer leur droit à la liberté d’expression et d’accès à l’information**.

Je vous remercie.